

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FÉVRIER 2021 à 19 H

Présents : BERTHELON S ; BOUCHERIT D ; BRIANCON JP ; BUISSON M ; CHASLARD B ; CHAUSSAT C ; CORNELIUS M ; DULAIS N ; FORESTIER-BRUN F ; GAUDILLIERE M ; GERACI F ; HELION P ; IMARD C ; JOUANNET J ; LACOURARIE S ; MASSON G ; MOINARD BOUTENEGRE M ; MOREAU D ; MOUMANEIX P ; NARDOU JP ; ROUHIER D ; THOS F ; URBAJTEL P ; VIEUILLE R ; VRIET L.

Ont donné procuration : GUERIN S à THOS F.

Excusée : BOURGADE L

Secrétaire de séance : Séverine LACOURARIE

Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 11 janvier 2021 est approuvé à l'unanimité.

Question N°1 Avis sur le projet de pacte de gouvernance du Grand Angoulême

Après s'être fait présenter le projet de pacte de gouvernance du Grand Angoulême, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, y donne un avis favorable.

Un appel est à nouveau fait pour trouver un représentant au Conseil de Développement, de préférence une femme.

Question N°2 Formation des élus municipaux

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, donne un avis favorable aux propositions faites pour la formation des élus et décide d'inscrire un montant de 2 000 € à l'article formation, notamment pour la formation « le vade-mecum de l' élu municipal ».

Question N°3 Proposition de convention avec la bibliothèque

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, donne un avis favorable à la convention proposée et autorise le Maire ou l'adjoint délégué à la signer.

Question N°4 Proposition de signature d'un renouvellement de convention avec l'École Départementale de Musique

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, donne un avis favorable pour la signature du renouvellement de la convention de partenariat avec le Département pour l'accueil d'une antenne de l'École Départementale de Musique et autorise le Maire ou l'adjoint délégué à la signer.

Question N°5 Acceptation d'un don de l'association Animation Loisirs Jeunesse Braconne et Charente

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, accepte le don de l'association ALJBC d'un montant de 2 320 € qui sera reporté sur le programme du service unifié pour le prêt de matériel et qui bénéficiera donc à toutes les communes de l'ex Communauté de Communes Braconne et Charente.

Question N°6 Proposition de convention avec la famille propriétaire du terrain mis à disposition d'Agility 16 et participation à l'extension du réseau électrique

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, donne un avis favorable pour réaliser l'extension électrique pour un montant de 15 366.61 € TTC sachant que le club canin Agility s'est engagé à participer à hauteur de 7 000 €.

Il est précisé que la convention sera revue ultérieurement car des informations sont manquantes et qu'une convention entre la commune et Agility sera également faite afin de fixer les engagements de chacune des parties.

Question N°7 Proposition d'acquisition d'un terrain

Le Conseil Municipal, avec 1 abstention et 25 voix pour, se prononce favorablement pour l'achat d'une parcelle appartenant à Monsieur Brochard cadastrée section G N°1599 pour partie, d'une superficie d'environ 4 000 m² pour un montant de 5 € le mètre carré ; la superficie exacte sera déterminée par le bornage à la charge de la commune comme les frais de notaire.

Question N°8 Proposition de reprise des voies et réseaux du lotissement « le Côteau du Soleil » aux Rassats

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, accepte la rétrocession des voies, réseaux et espaces verts et décide l'acquisition des parcelles cadastrées section D N°1985 d'une contenance de 4 892 m² à titre gratuit et dit que les frais notariés correspondants à cette acquisition seront à la charge du demandeur. Le SDEG demande une mise aux normes de l'éclairage public avec un reste à charge de 3 800 €, normalement à la charge du lotisseur.

Question N°9 Présentation des rapports annuels de 2019 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif de Grand Angoulême, d'assainissement collectif et de l'eau potable

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, après avoir eu une présentation de la synthèse de ces rapports, en prend acte.

Questions et informations diverses :

Le gros chêne de la Jauvigère est tombé le 2 février, le vent et la pluie en ont eu raison...que faire pour garder sa mémoire ?

Idées :

- Une émission sur France Inter indiquait qu'ils étaient à la recherche de vieux chênes pour la charpente de la cathédrale de Paris ?
- en faire une sculpture sur place ?
- En donner un morceau aux nostalgiques ?
- Planter un autre chêne à la place ?
- Mettre une plaque commémorative ?

Il est décidé que la commission patrimoine travaille sur le sujet.

La calendrier de réalisation des travaux de la salle des fêtes est donné : début des travaux d'extension à compter du 1^{er} mai 2021 (préparation du chantier à partir du 12 avril) , la salle serait libre jusqu'au 31 août 2021 avec un parking réduit, et à partir du 1^{er} septembre, travaux à l'intérieur jusqu'au 31/12/2021. D'où une ouverture prévue le 1^{er} janvier 2022 si tout va bien !

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 20h50